Sujet: [INTERNET]

De : Claire Charpentier <claire.gillet.charpentier@gmail.com>

Date: 08/12/2019 18:47

Pour: pref-peb-aerodromelezignan@aude.gouv.fr

Mon témoignage par rapport au nuisances de l'aérodrome de Lézignan-Corbières :

J'ai acheté en 2011 une maison à FERRALS DES CORBIERES :

J'ai été terriblement gênée par les bruits de l'aérodrome, ballet incessant certains jours surtout l'été. Je suis allée m'en plaindre évidemment à la mairie qui n'a rien pu faire, à l'aérodrome aussi, mais sans résultat.

Mon interlocuteur à l'aérodrome m'a appris qu'il recevait des injures de certains riverains excédés..

Ces nuisances insupportables m'ont conduite à vendre ma maison en 2016. C'est la seule raison pour laquelle j'ai vendu une maison dans laquelle je venais d'effectuer de nombreux travaux, et qui en dehors de ce problème me convenait parfaitement.

J'habite actuellement à SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE :

Il y a moins de bruit venant de l'aérodrome, le ballet des parachutages s'entend plus faiblement (mais me gêne tout de même), en revanche les rondes plus vastes dues aux baptêmes de l'air ou cours de pilotage tournent souvent avec insistance au dessus de nos têtes, et c'est parfois très pénible : même ici à Saint Laurent, plus loin de l'aérodrome, je n'ai pas trouvé le calme. Et je suis inquiète pour l'avenir, si les activités de l'aérodrome augmentent : devrai-je à nouveau déménager, et pour aller où ?

Je souhaite de tout coeur que ces activités soient encadrées afin que le plaisir de certains ne soit pas tourment pour d'autres.

CLAIRE CHARPENTIER

1 sur 1 18/12/2019 11:34